Coming Up Together

Rapport de recherche préparé pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

Cora MacDonald | Genevieve Johnston | Jacqueline Kennelly
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Carleton

Carleton UNIVERSITY

Remerciements:

Le présent rapport de recherche renferme un résumé de la conférence Coming Up Together (CUT) et il a été préparé pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Les recommandations sont celles des auteures et ne reflètent pas nécessairement le point de vue d'EDSC.

Ce rapport a été préparé par les doctorantes Cora MacDonald et Genevieve Johnston et la professeure agrégée Jacqueline Kennelly du Département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Carleton.

Nous tenons à souligner l'inestimable participation des représentants du secteur des services à la jeunesse, du milieu universitaire, de tous les ordres de gouvernement et des jeunes ayant vécu l'itinérance qui ont participé à la conférence.

Nous aimerions également remercier Janet Gwilliam et Abra Adamo de leur participation, de même que Charlotte Smith et Jennifer Hladkowicz qui ont conçu le rapport. Il n'aurait pas été possible de produire le présent rapport sans votre appui.

Coming Up Together: Rapport de recherche préparé pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Par Cora MacDonald, Genevieve Johnston et Jacqueline Kennelly

Ce rapport est divisé en deux sections principales. La Partie A comprend un aperçu détaillé de la conférence CUT, y compris ses objectifs, ses participants, les séances plénières, les séances en petits groupes, les séances de mobilisation et le volet jeunesse. La Partie B résume les leçons tirées, les pratiques et services prometteurs ainsi que les recommandations stratégiques issues de la conférence.

Conférence Coming Up Together 2018
www.coming-up-together.ca

Personnes-ressources:
CoraMacdonald@cmail.carleton.ca
GenevieveJohnston@cmail.carleton.ca
JacquelineKennelly@cunet.carleton.ca

Table des matières

Sommaire.....3

Principales constatations et recommandations stratégiques.....4

Partie A : Aperçu et description de la conférence Coming Up Together 2018.....5

Objectifs 7

Description de la conférence 8

Partie B : Détermination des domaines prioritaires, leçons tirées, pratiques prometteuses et recommandations.....16

1. S'attaquer à la structure de l'itinérance chez les jeunes.....17

2. Approches des droits de la personne et modèles de prestation de services.....20

3. Cadres de prévention pour éliminer l'itinérance chez les jeunes.....23

4. Mobilisation significative des jeunes.....28

Sommaire

Contexte

L'itinérance chez les jeunes au Canada représente une crise continuelle; de 35 000 à 40 000 jeunes vivent l'itinérance au pays à chaque année1. Le cloisonnement de différents secteurs et services a entraîné un manque d'interventions coordonnées dans ce dossier complexe.

Pour stimuler la discussion intersectorielle et des stratégies de planification visant à prévenir et à éliminer l'itinérance chez les jeunes au Canada, la conférence CUT, qui a été organisée par Madame Jacqueline Kennely, avec l'aide d'un comité directeur plurisectoriel, et l'équipe de planification du volet jeunesse, constituée de jeunes qui ont vécu l'itinérance, a rassemblé 200 intervenants du domaine de l'itinérance chez les jeunes dans les secteurs de l'élaboration de stratégies, de la prestation de services et du milieu universitaire partout au Canada et à l'échelle internationale.

La conférence avait pour but de faciliter l'échange de renseignements entre les divers secteurs; de tisser des liens régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux; d'augmenter la capacité sectorielle et de faire progresser les programmes stratégiques.

Structure de la conférence

La conférence de trois jours, qui a eu lieu du 20 au 22 février 2018 à l'Université d'Ottawa, groupait les évènements suivants:

- Un volet jeunesse planifié et dirigé par des jeunes qui ont vécu l'itinérance, et des séances pratiques visant à partager des renseignements sur des enjeux importants pour les jeunes à risque ou qui vivent l'itinérance.
- Une séance de mobilisation des jeunes dans le cadre de la SPLI, coanimée par deux jeunes qui ont vécu l'itinérance, afin de consulter les jeunes au sujet des pratiques prometteuses de création de méthodes novatrices, intersectorielles et éclairées par les jeunes en matière de planification communautaire2.
- Un Café du monde abordant les méthodes provinciales sur l'itinérance des jeunes, organisé par Vers un chez-soi Canada.
- Des plénières d'ouverture et de clôture qui rassembleront chaque jour des représentants des secteurs stratégiques, des fournisseurs de service, des jeunes ayant vécu l'itinérance et des chercheurs.
- Des séances en petits groupes, notamment des ateliers, des documents et des discussions de groupes animées par des fournisseurs de service, des jeunes, des chercheurs et des leaders en politiques de partout au Canada, et la participation d'intervenants des États-Unis et du Royaume-Uni.
- Un spectacle d'arts de la scène organisé et donné par des jeunes qui ont vécu l'itinérance.
- Un spectacle d'arts visuels et une vente d'objets d'art créés par des jeunes qui ont vécu l'itinérance.
- Des visites à pied animées par des jeunes qui ont vécu l'itinérance, afin de donner aux participants à la conférence une idée de la journée d'un jeune itinérant à Ottawa.
- Un espace de drapeaux à la mémoire des jeunes décédés par suite de leur itinérance et de leur vie à la rue.

Principales constatations et recommandations stratégiques

Pendant la durée de la conférence, quatre grands thèmes essentiels pour éliminer et prévenir l'itinérance des jeunes au Canada ont émergés:

1. S'attaquer à la structure de l'itinérance des jeunes:

Nos façons, en tant que société, d'encadrer l'image des « jeunes itinérants » ont d'importantes répercussions sur les pratiques et les politiques. Les fournisseurs de services et les décideurs doivent porter attention aux stéréotypes rattachés à l'itinérance des jeunes, plus particulièrement à l'hypothèse selon laquelle l'itinérance est un échec individuel et non systémique. Nous devons également être attentifs aux jeunes ignorés dans les politiques et la prestation de service, lorsque nous négligeons les personnes qui ne correspondent pas aux stéréotypes populaires au sujet des jeunes itinérants, notamment les nouveaux jeunes itinérants, les jeunes femmes, les jeunes membres de la collectivité LGBTQ2S+, et les jeunes autochtones.

2. Les méthodes relatives aux droits de la personne et les modèles de prestation de service:

Ce cadre visant à éliminer et à prévenir l'itinérance chez les jeunes traite le logement comme un droit de la personne et juridique fondamental pour tous les jeunes Canadiens. Les fournisseurs de services ont constaté que l'adoption de ce modèle au niveau stratégique réduit la précarité des mesures de soutien au logement destinées aux jeunes en traitant le logement comme un droit garanti et non comme un privilège ou une récompense pour avoir suivi un traitement ou avoir appliqué des interventions en matière d'emploi. Des recommandations ont été adressées au gouvernement du Canada pour qu'il considère le logement comme un droit de la personne, en vertu duquel les autorités locales, avec l'appui des provinces et du gouvernement fédéral, doivent prêter assistance aux jeunes à risque et à ceux qui vivent l'itinérance. Cette stratégie a été mise en œuvre avec succès en Angleterre, en Irlande et au pays de Galles.

3. Les cadres de prévention pour éliminer l'itinérance chez les jeunes:

La prévention et l'intervention rapide sont des stratégies essentielles d'aide aux jeunes à risque ou qui vivent l'itinérance. Des réactions négatives condamnent les jeunes à des difficultés, à des traumatismes et à la stigmatisation sociale. Des réactions proactives à l'itinérance chez les jeunes signifient le recours à une intervention rapide au sein des institutions et des programmes publics, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la protection de l'enfance et de la justice pénale, en identifiant les jeunes à risque et en offrant des services de soutien complets dans le cadre d'une approche fondée sur des systèmes coordonnés. Les données démographiques qui portent, entre autres, sur les Autochtones, les LGBTQ2S+ et les jeunes racialisés, ainsi que les jeunes quittant les services, nécessitent des interventions adaptées à la culture, sécuritaires et inclusives. Tous les ordres de gouvernement doivent participer à des approches en amont de la prévention de l'itinérance par l'entremise de divers ministères et établissements, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance, de la justice pénale, du logement, de l'emploi et de la formation.

4. Mobilisation significative des jeunes:

Quarante jeunes qui ont vécu l'itinérance ont assisté à la conférence. Grâce à la SPLI, les organisateurs de la conférence ont pu offrir une aide financière à 16 jeunes ayant vécu l'itinérance et appuyés par des organismes de services à la jeunesse de partout au Canada pour leur permettre d'assister à la conférence. Ces jeunes leaders, ainsi que de nombreux autres jeunes qui ont participé à la conférence, ont souligné l'importance des politiques, de la recherche et des services fondés sur le principe « rien sur nous sans nous ». Les jeunes eux mêmes sont les véritables experts de leurs propres expériences et ils sont bien placés pour contribuer à des stratégies novatrices et éclairées de lutte contre l'itinérance chez les jeunes, si on leur en donne l'occasion. Il faudra s'attaquer aux obstacles qui empêchent les jeunes de se mobiliser, comme le manque de rémunération pour leur participation et d'occasions d'établir des liens permanents et de se mobiliser. Sur le plan des politiques, il faudra dédommager les jeunes en leur donnant des honoraires, et en leur offrant de la nourriture et des billets d'autobus lorsqu'ils sont invités à participer, et leur faire rapport sur l'application de leurs idées et de leurs commentaires dans leur collectivité, dans leur province et à l'échelle nationale. La création de possibilités de mobilisation à long terme, comme les conseils des jeunes, sont des outils essentiels pour encourager le leadership chez les jeunes et leur participation, et pour garantir la reddition de comptes et la supervision dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des jeunes touchant les politiques et la prestation de services [2].

Autres lectures [1] Gaetz, Stephen et Melanie Redman. Federal Investment in Youth Homelessness: Comparing Canada and the United States and a Proposal for Reinvestment. Observatoire canadien sur l'itinérance, Toronto, 2016. [2] Johnston, G. et C. MacDonald. Integrating youth first voices into community-based planning: A report of the Homelessness Partnering Strategy's youth engagement at the Coming Up Together Conference, 2018.

Partie A:

Aperçu et description de la conférence Coming Up Together 2018

Contexte: La crise de l'itinérance chez les jeunes au Canada

Au cours de l'année, entre 35 000 et 40 000 jeunes vivent l'itinérance au Canada, et chaque nuit au moins 6 000 sont sans abri (Gaetz et Redman, 2016). Les jeunes autochtones et LGBTQ2S+ sont surreprésentés chez les itinérants. Les autochtones en milieu urbain, y compris les jeunes, sont huit fois plus susceptibles de vivre l'itinérance que la population générale, et selon les estimations, ils représentent entre 20 % et 50 % des itinérants dans les grands centres urbains au Canada, tandis que les jeunes LGBTQ2S+ constitueraient entre 20 % et 40 % de la population des sans abri (Gaetz, Dej, Richter et Redman, 2016). Puisque le nombre présumé d'itinérants est inférieur au nombre réel (Cloke, Milbourne et Widdowfield, 2001), les jeunes qui manquent à l'appel, par exemple, de même que les jeunes qui passent d'un sofa à l'autre, et les jeunes hébergés par des membres de la famille ou qui habitent dans des locaux temporaires ne relevant pas du système des refuges, le nombre de jeunes itinérants dans l'ensemble du pays est probablement plus élevé.

Les coûts sociaux et personnels de l'itinérance des jeunes sont extraordinairement élevés. Les jeunes itinérants sont atteints de problèmes de santé physique et mentale à des niveaux élevés et sont plus à risque d'infection causée par le VIH, ils sont plus susceptibles de mal se nourrir et d'être exposés à des formes de violence et de victimisation fréquentes et violentes, et bien plus susceptibles d'être assujettis à la criminalisation, et leurs taux de mortalité sont extrêmement élevés (Antoniades et Tarasuk 1998; Baron 2003; Boivin et coll., 2005; DeMatteo et coll., 1999; Kennelly 2011a; Kennelly 2015b). Plus de la moitié des jeunes itinérants canadiens passent du temps en prison, ce qui représente un coût très élevé pour l'État. Les frais d'hébergement des jeunes itinérants au Canada oscillent entre 30 000 $CAN et 40 000 $CAN par année; le coût de la détention en milieu carcéral se situe à environ 100 000 $CAN par année (Karabanow et coll., 2016). Le passage dans le système de justice pénale a des conséquences à long terme pour les jeunes, sur le plan de l'employabilité, de la santé mentale et de l'éducation, ce qui les marginalise encore plus (Aizer et Doyle, 2013; John Howard Society of BC, 2013). Dans l'ensemble, les répercussions économiques estimatives de l'itinérance sur les contribuables canadiens se situent entre 4,5 milliards de dollars et 6 milliards de dollars par année, compte tenu des coûts directs, comme les refuges et les services, et des coûts indirects comme le recours accru aux services de police, au système de soins de santé et au système de justice pénale (Gaetz, 2012).

Aperçu de Coming Up Together : Towards Ending and Preventing Youth Homelessness in Ontario, Canada, and Beyond

Entre les 20 et 22 février 2018, plus de 200 chercheurs du milieu universitaire, décideurs, fournisseurs de services et jeunes qui ont vécu l'itinérance se sont réunis à l'Université d'Ottawa pour participer à la conférence 'Coming Up Together: Towards Ending and Preventing Youth Homelessness in Ontario, Canada, and Beyond' organisée par Madame Jacqueline Kennelly de l'Université Carleton.

Madame Kennelly a collaboré avec l'Observatoire canadien sur l'itinérance, Vers un chez-soi Canada, Vers un chez-soi Ottawa, l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance, Ottawa, le Centre de recherche sur les services éducatifs et communautaires de l'Université d'Ottawa, la Coalition autochtone Ottawa, des assistants de recherche de deuxième cycle, et un comité consultatif sur la jeunesse. Les organisateurs de la conférence ont également pu compter sur les conseils des Services de logement de la Ville d'Ottawa, du ministère des Affaires municipales et du logement de l'Ontario, et de la SPLI du gouvernement du Canada.

Figure 1:
Les participants à la séance plénière d'ouverture de la conférence Coming Up Together, le 20 février 2018.

But

Nous croyons que tous les jeunes ont le droit d'être logés en toute sécurité et d'avoir accès à des mesures de soutien qui leur garantissent une transition réussie vers l'âge adulte. Notre expérience de la collaboration avec les jeunes itinérants indique clairement que malgré tout l'excellent travail accompli dans les collectivités, ces droits fondamentaux ne sont pas respectés pour tous les jeunes canadiens.

L'un des obstacles au changement réside dans le manque de coordination et de communication entre les divers secteurs touchés, dans les interventions, dans la recherche sur l'itinérance des jeunes, et dans l'isolement qui en découle et qui peut porter atteinte aux interventions pour éliminer ce problème social complexe. La conférence Coming Up Together a été organisée pour éliminer l'isolement et favoriser une communication intersectorielle qui débouchera sur des solutions concrètes.

Objectifs

Les trois principaux objectifs de la conférence Coming Up Together sont : (i) faciliter le partage de renseignements entre les divers secteurs; (ii) établir des liens régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux; et (iii) augmenter la capacité sectorielle et faire progresser les dossiers stratégiques sur l'itinérance chez les jeunes.

Heidi Walter @HeidiHkwalter 22 février
Merci Coming up Together pour cette conférence incroyablement inspirante. Nous nous sommes réunis et un changement s'opérera! @2018Cut – at University of Ottawa | Université d'Ottawa – uOttawa

(i) Faciliter le partage de renseignements

Dans le cadre de cette première conférence portant exclusivement sur l'itinérance chez les jeunes, des chercheurs de pointe du Canada et de l'étranger dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes, des gestionnaires et des membres du personnel de première ligne d'organismes de services qui sont en contact quotidiennement avec les jeunes itinérants, les décideurs de l'Ontario et du Canada qui visent l'élimination de l'itinérance chez les jeunes dans leurs régions respectives, et les jeunes qui sont leurs propres experts au sujet du sens de l'itinérance qu'ils vivent, se sont réunis pour recueillir, échanger, produire et mobiliser de l'information portant sur des solutions systémiques novatrices concernant l'itinérance des jeunes en Ontario. Un comité de planification intersectorielle unique, des groupes pléniers novateurs, un volet jeunesse dévoué, des séances de rétroaction, et des résultats publics accessibles, comme la diffusion en direct et l'archivage des vidéos des séances plénières (à www.coming-up-together.ca/plenary-videos) ont facilité l'échange de renseignements à l'intérieur des secteurs et entre eux.

Cheyanne T. Ratnam 24 avril
Formidable que d'autres régions du #Canada contactent #AWayHomeToronto. Nous avons reçu de la correspondance de la #NovaScotia (qui a reçu mon info à @CominUpTogether). J'envisage de partager la façon dont j'ai élaboré la structure de participation et le processus de AWHT. #homelessness #onpoli #cdnpoli

(ii) Établir des liens régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux

Plus de 200 participants à la conférence sont venus de collectivités de l'Ontario, du Canada et d'autres pays. Au total, 40 jeunes itinérants ou qui ont vécu l'itinérance ont assisté à la conférence à titre de conférenciers invités, de participants ou de présentateurs. Des participants affiliés à des établissements d'enseignement, à des organismes de services aux jeunes, à des organismes de bienfaisance sans but lucratif et au gouvernement ont représenté douze collectivités de l'Ontario. Outre l'Ontario, six autres provinces et un territoire étaient représentés (Terre Neuve, Nouvelle Écosse, Québec, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique et Territoires du Nord Ouest). Grâce à la collaboration avec la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance d'Emploi et Développement social Canada, Coming Up Together a permis d'établir des partenariats avec huit organismes de services aux jeunes dans cinq provinces et un territoire (Terre Neuve, Québec, Ontario, Colombie Britannique, Alberta et les Territoires du Nord Ouest) pour fournir un soutien financier à 16 jeunes qui ont vécu l'itinérance afin de leur permettre de se rendre à Ottawa et d'assister à la conférence. Des liens ont été tissés pour que les personnes touchées, les intervenants et les chercheurs sur l'itinérance des jeunes en Ontario, dans l'ensemble du Canada et à l'échelle internationale puissent apprendre les uns des autres au sujet des stratégies efficaces de lutte contre l'itinérance chez les jeunes.

(iii) Augmenter la capacité sectorielle et faire progresser les dossiers stratégiques sur l'itinérance chez les jeunes.

Pour faire progresser la politique à l'échelle fédérale, provinciale et municipale, les principaux représentants au chapitre des politiques de chaque niveau de l'arène politique ont été invités à assister en après-midi à une séance de rétroaction organisée par Vers un chez-soi Canada et intitulée « Quelle sera la suite? » et à prendre part à la séance plénière finale afin de trouver des solutions novatrices pour éliminer et prévenir l'itinérance chez les jeunes. Les opinions formulées au cours de cette séance ont été partagés par Vers un chez-soi Canada et les participants à la conférence dans le but d'obtenir des commentaires.

Dave K. French@ 21 février Le dialogue débute par la façon dont NOUS définissons l'élimination de #youthhomelessness et il se termine par la compréhension de NOS efforts collectifs pour élaborer un programme de prévention et d'élimination. Merci pour cette occasion de partager cet espace avec des participants inspirés. @CominUpTogether #2018CUT

Figure 2 :
Les participants à la séance plénière de la conférence Coming Up Together, le 21 février 2018.

Séances plénières:

À chaque journée, la conférence a débuté et s'est terminée par une séance plénière qui groupait des conférenciers représentant les différents secteurs. Les décisions concernant les six sujets abordés et le choix des conférenciers invités ont été prises après consultation du comité directeur de la conférence.

Figure 3: Clare Nobbs d'Égale Canada à la séance plénière sur le logement comme droit de la personne, plus particulièrement les refuges pour les jeunes LGBTQ2S+ à Toronto.

a) Sujets de la séance plénière:

- Le logement comme un droit de la personne
- La démographie surreprésentée
- La structure sociale de l'itinérance chez les jeunes
- La participation significative des jeunes
- La Feuille de route de la prévention pour l'élimination de l'itinérance chez les jeunes
- Des solutions pour l'élimination de l'itinérance chez les jeunes

Pour le calendrier complet et la description de chaque séance plénière et séance en petits groupes, rendez-vous sur www.coming-up-together/program/

Les séances plénières (sauf la dernière) étaient diffusées en direct sur le Web et sont archivées sur le site Web de la conférence (http://www.coming-up-together.ca/plenary-videos/).

b) Séances en petits groupes:

Les participants de la conférence pouvaient choisir entre quatre volets simultanés structurés par thèmes dans le cadre des séances quotidiennes par petits groupes. Dans l'ensemble, le programme de la conférence proposait 30 ateliers, présentations et discussions de groupes qui ont fait l'objet de demandes de présentations. Les discussions des séances en petits groupes ont été animées par une centaine de présentateurs provenant de plus de 70 organismes de service aux jeunes, d'organismes sans but lucratif, de services de recherche universitaire et d'instituts de recherche, et de ministères et organismes gouvernementaux.

Le contenu abordé pendant les séances en petits groupes était de grande portée, mais il était groupé sous les thèmes suivants (par ordre alphabétique). Chaque séance (y compris la région visée par la présentation) est brièvement décrite ci-dessous.

Collaboration du milieu universitaire

- Ottawa : Recherche par les pairs et perspectives sur la prestation de services
- New York (NY) : Redéfinir le monde sur un banc de parc pour les jeunes queers, transgenres et genderqueers à New York
- Canada rural et urbain : approches éclairées des activistes pour mieux comprendre les obstacles en éducation

Interventions de collaboration

- Hamilton : Programmes de tri et de soutien axés sur la collectivité des jeunes de la rue et des jeunes itinérants qui consomment de la drogue
- Ottawa : Interventions rapides en santé mentale pour les jeunes itinérants à risque

Figure 4 : Atelier d'art animé par des services urbains d'Ottawa dans le cadre du volet jeunesse de la conférence Coming Up Together.

Interventions créatives

- Canada : Appuyer le lien animaux-humains au moyen d'approches fondées sur les points forts
- Edmonton : L'art à titre d'outil de prévention, pour contrer l'exploitation par le travail en recourant à des interventions sportives
- Halifax et Toronto : Utilisation de méthodes reliées aux arts participatifs pour raconter des histoires et remise en question éthique et méthodologique pour les chercheurs
- Montréal : Jardins communautaires et technique de la photovoix comme outils pour assurer la sécurité alimentaire
- Ontario : Logement novateur pour les jeunes au moyen de systèmes mobiles pour les jeunes en transition.

Interventions en emploi

- Terre-Neuve : Mise en valeur des entreprises sociales pour créer des débouchés d'emploi souples pour les jeunes itinérants et à risque.

Participation des jeunes au changement social

- Canada : Discussion de groupe sur la nécessité de dépasser les besoins de base en matière d'itinérance afin de reconnaître l'importance de la participation intellectuelle, culturelle et politique dans la vie des jeunes itinerants
- Canada : Atelier d'Élections Canada pour mieux comprendre les obstacles au vote des fournisseurs de service et leçons à tirer des jeunes sur la façon d'aborder ces enjeux
- R.-U. : Conseils des pairs sur le dépassement des obstacles à la participation au moyen de la recherche de mécanismes de participation

Sexe et sexualité

- Toronto : Soins sensibilisés aux traumatismes et mesures de soutien spéciales au logement pour les femmes victimes d'exploitation sexuelle, mesures de soutien au logement pour les femmes ayant des problèmes de santé mentale
- Canada : Mieux comprendre les comportements et préoccupations en matière d'hygiène sexuelle chez les jeunes itinérants
- Canada et États-Unis : Reconnaissance des bibliothèques à titre d'alliées pour les LGBTQ2S+ dans leur rôle de fournisseurs prestataires de programmes, de fournisseurs d'immeubles communautaires et de mesures de soutien personnelles.

Réduction des méfaits

- Canada : Normalisation de la réduction des méfaits pour les jeunes itinérants qui consomment de la drogue, au moyen du leadership de leurs pairs
- Toronto : Promouvoir l'autogestion de la santé, les soins communautaires et la justice sociale au moyen d'outils de participation créative pour les jeunes qui consomment de la drogue

Le logement d'abord pour les jeunes dans la pratique

- Calgary : Programme du logement spécial d'abord pour les jeunes autochtones et LGTBQ2S
- Guelph : Systèmes d'entrée coordonnés et listes par nom
- Hamilton, Ottawa et Toronto : Leçons tirées de la mise en œuvre hâtive du programme Logement d'abord pour les jeunes autochtones, les jeunes qui quittent les services et les jeunes qui ont vécu de longues périodes d'itinérance
- Ottawa : Recrutement de pairs aidants, offre d'un soutien complet pour les jeunes à niveau d'urgence plus élevé
- Peterborough : Appui des jeunes et création de débouchés pour la participation communautaire.

Figure 5 : Participation de bénévoles à la formation sur l'administration de naxolone

Les droits de la personne et l'itinérance

- Ottawa: Formation donnée par des jeunes pour une meilleure prestation de services
- Reno (NV): L'égalité des chances et le droit de se loger

Perspectives et approches culturelles autochtones

- Edmonton et Winnipeg : L'importance de créer des espaces chaleureux et accueillants dans les organismes qui offrent des services aux jeunes
- Hamilton: Création d'espaces sûrs en reliant le Cercle du courage autochtone et le logement d'abord pour les jeunes, et en offrant des solutions de logements sûres et abordables pour les jeunes qui quittent les services et qui fuient la violence familiale
- Territoires du Nord-Ouest : Programmes axés sur le retour à la terre dans le but d'habiliter et de relier les jeunes autochtones à leurs collectivités et à leurs traditions culturelles
- Winnipeg: Valoriser la réconciliation en éliminant l'itinérance chez les jeunes

Figure 6: Présentation de l'équipe action jeunesse du Bureau des services à la jeunesse (BSJ) sur le soutien par les pairs.

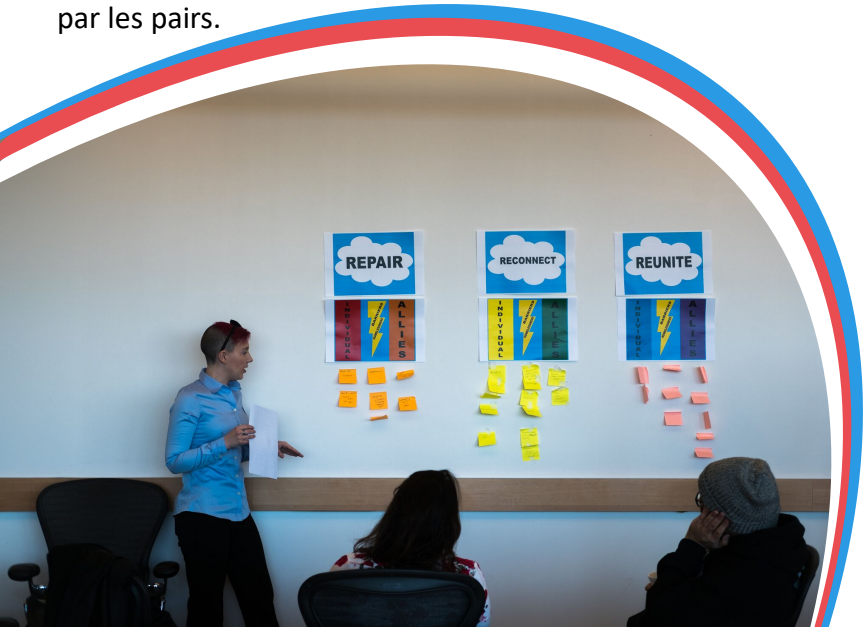

Perspectives municipals

- Hamilton: Mesures de soutien au logement par la collaboration communautaire et intervention rapide dans les refuges pour les jeunes afin d'empêcher la participation aux activités de la rue
- Kingston: Logement d'abord et collaboration communautaire axée sur l'appui des jeunes sur des sites éparpillés et dans le cadre des programmes d'aide au logement
- Toronto: Interventions au moyen de systèmes de planification et de développement collectifs grâce au cadre de la Stratégie de lutte contre l'itinérance des jeunes de la région de Toronto

Parcours qui mènent à l'itinérance ou qui permettent d'en sortir

- Canada: Besoin d'intervention primaire par l'examen des inégalités structurelles
- Peterborough: Besoin de raffermir la relation entre le secteur de l'itinérance et les systèmes de justice pénale et d'aide à l'enfance

Stratégies de prévention

- Canada: Le Projet en amont – Évaluer les besoins des étudiants et rapprocher les étudiants vulnérables et les mesures de soutien complètes
- Edmonton: Favoriser la participation, l'habilitation et la résilience en reliant les soins scolaires et parascolaires
- Ottawa: S'attaquer aux obstacles systémiques à l'éducation pour les groupes vulnérables à Ottawa par le tutorat individuel gratuit
- Ottawa: Pratiquer la prévention au moyen de la littératie et de la formation en compétences de base au Collège Frontière
- Ottawa: Recourir à l'entreprise socialecomme outil de prévention par l'acquisition de compétences et la confiance en soi

Appui des jeunes handicapés

- Canada : Projet de théâtre collaboratif entre des étudiants universitaires, des étudiants de deuxième cycle, des partenaires de la communauté et des jeunes vivant l'itinérance et l'incapacité pour réinventer la prestation de services pour ce groupe de la population

Coordination des systèmes

- Kamloops : La planification communautaire comme outil de création d'un système centralisé de logement et de mesures d'aide
- Terre-Neuve : Approches intégrantes en matière de politiques et de programmes
- Washington (DC) : Évaluation coordonnée et placement en logement par l'adoption d'outils d'évaluation communs

Les jeunes en transition

- Ville de Toronto: S'interroger sur les passages "réussis" qui laissent les jeunes dans un état de précarité chronique
- Edmonton: Logement adéquat sur le plan du développement, aide à la reconnexion familiale, liens entre l'aide à l'enfance, le soutien du revenu, le système correctionnel, la santé mentale et les toxicomanies
- Région du Grand Toronto: Stabilisation de la transition des jeunes présentant des problèmes de santé mentale grâce à la participation, à la gestion des cas de transition, à l'intervention en santé mentale et au soutien par les pairs
- Hamilton: Briser les cycles de la pauvreté par des soutiens à l'éducation et à la garde des enfants pour les jeunes mères dans des logements de transition

C) Activités au déjeuner et en soirée:

- Visionnement du court métrage de Monsieur Alex Abramovich intitulé Nowhere To Go: A Brokered Dialogue, qui examine l'expérience des jeunes LGBTQ2S+ en matière d'itinérance.

- Pièce de théâtre portant sur l'examen de l'intersection entre l'invalidité, l'éducation et l'emploi chez les jeunes itinérants de Toronto, de Hamilton et de Niagara.

- Visites à pied de la ville animées par des jeunes qui ont vécu l'itinérance à Ottawa. Ces visites traitent des questions de criminalisation de l'espace public, des effets de l'embourgeoisement, du sexe de survie et de la résilience.

- Salon des arts visuels des jeunes accessible pendant toute la conférence. Toutes les œuvres d'art étaient à vendre et les recettes ont été entièrement versées aux jeunes artistes qui les ont créées.

- Salon de la musique et de la poésie des jeunes, organisé par le Comité de planification des jeunes.

Figure 7: Salon des arts visuels des jeunes à la conférence CUT

d) Volet jeunesse:

Au début de la préparation de la conférence, nous avons cerné la nécessité d'attirer les jeunes itinérants actuels ou anciens au moyen de contenu et d'événements destinés expressément aux jeunes. Conçu par le comité de planification des jeunes de la conférence, qui se composait de jeunes ayant vécu l'itinérance, le volet de la conférence portant sur les jeunes a fourni de l'information, de la formation et des ressources aux 40 jeunes de partout au Canada qui sont ou qui étaient des itinérants et qui ont participé à la conférence. Des ateliers ont été organisés pour aborder des problèmes pertinents pour les jeunes qui sont actuellement itinérants ou qui ont récemment été logés, dont des stratégies sur la réduction des méfaits, la connaissance des droits (p. ex., avec la police, à titre de locataires), la participation à la vie démocratique, et les programmes mis à la disposition des jeunes à Ottawa, notamment le soutien des pairs, la programmation artistique et une clinique de soins vétérinaires gratuits. Les jeunes participants à la conférence (moins de 30 ans) avaient accès à un endroit à faible niveau de stress pendant toute la conférence. Cet espace a permis aux jeunes de tisser des liens et d'échapper au va-et-vient de la conférence. Parmi les mesures de soutien offertes aux jeunes participants à la conférence, mentionnons les trousses de naloxone, une banque de vêtements d'hiver et des travailleurs de soutien en santé mentale sur place.

Figure 8 : Charlotte Smith, membre de l'équipe jeunesse de Coming Up Together, s'adresse aux participants à la conférence lors d'une visite à pied à Ottawa en leur offrant son témoignage de jeune qui a vécu l'itinérance dans cette ville.

e) Espace de drapeaux à la mémoire des jeunes itinérants

Pendant toute la conférence, les participants ont pu créer des drapeaux commémoratifs pour rendre hommage aux jeunes décédés inutilement et tragiquement parce qu'ils n'avaient pas accès à un logement adéquat ou à des mesures d'aide. Scyndy Ross, artiste et membre de l'équipe de planification du volet jeunesse de CUT, recueillait déjà des noms pour un espace commémoratif à la mémoire de ces amis et proches lorsqu'elle s'est jointe à l'équipe. Les membres de l'équipe de planification du volet jeunesse ont ensuite uni leurs efforts pour conceptualiser l'idée d'un espace commémoratif et ils ont produit les premiers drapeaux commémoratifs. Au total, 97 drapeaux avaient été créés par les participants à la fin de la conférence de trois jours. Des efforts sont actuellement déployés pour acheminer ces drapeaux dans d'autres collectivités, où l'on pourra continuer de les produire et de les lever pour intensifier la sensibilisation et la mobilisation à l'égard du changement local et politique dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes.

Figures 9 et 10: Les drapeaux à la mémoire des jeunes itinérants, créés à l'occasion de la conférence CUT. Photos prises lors du lancement communautaire des drapeaux commémoratifs après la conférence, le 15 mars 2018.

f) Séances de mobilisation

"Quelle sera la suite? Unir les efforts pour améliorer les méthodes provinciales en matière d'itinérance chez les jeunes" – Organisées par Vers un chez-soi Canada

Vers un chez-soi Canada a animé une séance Café du monde pour mobiliser les participants de la conférence. Cette séance avait pour but de rassembler les participants pour discuter des façons de dépasser les défis actuels et de chercher ensemble des solutions. Les discussions ont porté sur les connaissances actuelles des causes de l'itinérance chez les jeunes et la situation des jeunes itinérants, ce dont nous avons besoin pour prévenir et éliminer l'itinérance chez les jeunes, et sur les solutions en vue d'apporter un changement. Vers un chez-soi Canada a groupé les commentaires recueillis au cours de la séance dans un document d'appui et il l'a distribué aux participants pour obtenir leurs commentaires après la conférence. Ce document servira de guide pour les travaux permanents de Vers un chez-soi Canada afin d'appuyer l'harmonisation des priorités et des ressources à l'échelle nationale, dans les collectivités et dans l'ensemble des provinces et des territoires, et il sera partagé avec nos partenaires gouvernementaux des provinces et des territoires.

Intégration des premiers intervenants chez les jeunes à la planification axée sur la collectivité – Équipe de planification des jeunes de la conférence et de la SPLI

Un représentant de la SPLI a rencontré de jeunes Canadiens pour établir une stratégie et élaborer davantage de méthodes intersectorielles pour éliminer et prévenir l'itinérance chez les jeunes au Canada. Cette séance a été organisée conjointement par deux jeunes ayant vécu l'itinérance. Au cours de la séance, des jeunes ont été consultés au sujet des pratiques exemplaires d'intégration des jeunes dans les processus de planification communautaire en vue d'éliminer et de prévenir l'itinérance chez les jeunes. Les commentaires des jeunes sont présentés dans le rapport intitulé *Integrating youth first voices into community-based planning: A report of the Homelessness Partnering Strategy's youth engagement at the CUT Conference.*

Figure 11 : Un représentant des jeunes, Choices for Youth (T.-N.)

Partie B:

Détermination des domaines prioritaires, leçons tirées, pratiques prometteuses et recommandations

Figure 12: Madame Naomi Nichols, de l'Université McGill, traite du dossier du logement à titre de droit de la personne dans le cadre de la séance plénière sur l'accès universel au logement.

Introduction

Le contenu présenté aux séances plénières, aux séances en petits groupes, aux ateliers sur le volet jeunesse et aux consultations dans le cadre de la conférence a donné lieu à un certain nombre de priorités et de résultats importants pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes au Canada. Quatre grands thèmes sont ressortis et ils englobent la rétroaction et les priorités mentionnées par les participants et les collaborateurs:

1. S'attaquer à la structure de l'itinérance chez les jeunes
2. Approches des droits de la personne et modèles de prestation de services
3. Cadres de prévention pour éliminer l'itinérance chez les jeunes
4. Mobilisation significative des jeunes

Dans les sections qui suivent, nous traiterons de chacune de ces priorités. Nous commencerons par fournir certains renseignements de base nécessaires pour bien comprendre le **contexte** de chaque priorité. Puis, nous résumerons les **leçons** importantes qui ont été **tirées** aux séances de la conférence, nous préciserons les **pratiques prometteuses** partout au Canada et à l'étranger, et nous formulerons des **recommandations** pour l'orientation future des politiques et des services.

"L'une des raisons, probablement la plus importante, pour lesquelles notre pays ne s'est pas engagé pour que tous ses citoyens aient accès à un logement sûr et adéquat, c'est que ceux-ci continuent de croire, du moins secrètement, qu'aux plans moral et éthique, le logement est quelque chose qui se mérite."

—Madame Naomi Nichols, Université McGill

1. S'attaquer à la structure de l'itinérance chez les jeunes

Contexte

Plutôt que d'être comprise comme un résultat des tendances systémiques de l'inégalité, l'itinérance est souvent perçue comme une situation individuelle. Les itinérants sont vus comme des êtres indolents, immoraux et inférieurs. Ces hypothèses peuvent avoir de profonds effets sur la façon dont les gens perçoivent les jeunes itinérants et la façon dont ceux-ci se perçoivent eux-mêmes. Les conférenciers invités à la séance plénière intitulée Construire et déconstruire l'itinérance chez les jeunes ont décrit comment ces multitudes de sens contribuent à l'image d'un jeune itinérant et ils ont proposé des façons de contester les mythes de l'itinérance et d'améliorer le sentiment d'estime de soi chez les jeunes.

Leçons apprises

1. *La terminologie et le langage utilisés pour décrire l'itinérance sont réducteurs*

La terminologie et les étiquettes utilisées pour décrire l'itinérance dans les milieux institutionnels, universitaires et politiques réduisent les jeunes à un nombre de facteurs individuels, relationnels et systémiques qui ont causé ou souligné leur expérience de l'itinérance. Ces facteurs ne comprennent pas les expériences complexes et multidimensionnelles de l'itinérance. Les représentations populaires de l'itinérance renforcent les constructions sur ce à quoi ressemble un sans-abri et sur ce qu'implique l'expérience de l'itinérance.

2. *Les constructions et images populaires de l'itinérance ne sont pas representatives*

Les représentations populaires de l'itinérance raffermissent les structures au sujet de l'apparence de l'itinérant et des éléments de l'expérience de l'itinérance. La représentation la plus courante est celle des jeunes qui vivent dans la pauvreté extrême, révélée par une mauvaise hygiène et une apparence négligée, et qui se retrouvent dans la rue ou dans des refuges. Cette représentation n'est pas un reflet de la majorité des jeunes qui ont accès à des services et des jeunes autochtones, des jeunes LGBTQ2S+, des jeunes femmes et des nouveaux venus (entre autres) qui sont plus à risque de vivre l'itinérance "cachée »" et, par conséquent, de ne pas avoir accès à des services. En outre, les constructions populaires de l'itinérance peuvent décourager les jeunes qui estiment "ne pas correspondre au profil"pour obtenir des services et du soutien.

3. *L'itinérance n'est pas un problème social distinct*

La précarité du marché du travail, les systèmes d'inégalité des sexes et de violence homophobe et les modèles historiques d'exclusion et d'oppression, notamment le colonialisme, constituent des motifs d'itinérance chez les jeunes. Plutôt que qualifier l'itinérance de problème social distinct qui peut être réglé au moyen d'interventions spéciales, les solutions à l'itinérance doivent nécessairement contester les systèmes de pouvoir et d'oppression qui régissent la société.

> "L'itinérance est perçue comme un désordre technique dans une société par ailleurs sans problème et bien ordonnée. . . Je crois qu'il s'agit d'un important problème qui contribue de façon très réelle à la production et à la reproduction de l'itinérance."
>
> –Monsieur David Farrugia, Université de Newcastle, Australie

Pratiques prometteuses:

I. Sensibilisation, collecte de renseignements et programmes ciblés

En ciblant des personnes et des groupes peu susceptibles d'avoir accès aux services, grâce à la mobilisation, à la conception de la recherche et aux programmes, nous pouvons en apprendre davantage sur la portée intégrale de l'itinérance, inclure les perspectives des jeunes qui n'ont pas été au cœur des efforts antérieurs, et mieux combler les besoins de tous les jeunes – et non de seulement ceux qui ont habituellement accès aux services.

Parmi les exemples de méthodes de recherche qui prenaient au sérieux les problèmes de la structure sociale de l'itinérance chez les jeunes, l'un a été présenté à la conférence CUT par de jeunes chercheurs pairs qui appuient Mme Kennelly. Le rapport qu'ils ont coproduit, intitulé *Building Bridges: Perspectives on Youth Homelessness from First Nations, Inuit, and Métis, Newcomer, and LGBTQ2S+ Youth in Ottawa*, porte sur les besoins particuliers de ces sous groupes et il renferme des recommandations visant à améliorer les interventions en matière de service. Ce rapport est accessible au public, à l'adresse: http://homelesshub.ca/resource/building-bridges-perspectives-youth-homelessness-first-nations-inuit-and-métis-newcomer-and

> "Les questions que nous posons sont importantes. Non seulement peuvent-elles faciliter la collecte de données importantes, mais elles peuvent également aider les gens à se sentir bien accueillis et en sécurité."
>
> – Monsieur Alex Abramovich,
> scientifique indépendant,
> Institute for Mental Health Policy Research (IMHPR))

II. Évaluations et processus de participation inclusifs

Pour faire de la recherche éthique, offrir des services et effectuer des travaux relatifs aux politiques, il faut se poser des questions sur l'expérience et l'identité des gens. Les mesures d'inclusion sont des outils qui peuvent servir à prendre en compte les nombreuses identités des jeunes et toute une gamme d'expériences de vie en élargissant le langage utilisé et en remettant en question les hypothèses populaires au sujet des significations de l'itinérance.

III. Mobilisation et sensibilisation du public

La sensibilisation du public aux systèmes élargis de pauvreté et de privilège qui façonnent notre société, à la fourchette de personnes et de groupes susceptibles d'être touchés par l'itinérance, de même qu'au spectre de l'itinérance, peuvent permettre de contester les structures dominantes et problématiques qui contribuent à la production et à la reproduction de l'itinérance dans la société.

Au cours de la conférence CUT, la chercheure Cynthia Puddu a présenté des photos de son projet de photovoix en collaboration avec des jeunes d'Edmonton, qui vise à déstigmatiser l'itinérance et à partager le point de vue des jeunes au sujet du processus de revitalisation du centre ville d'Edmonton. Pour plus d'information sur ce projet , rendez vous à l'adresse: http://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/vicki-lynn-moses-cynthia-puddu-voices-streets-boyle-1.4558476

Veuillez noter que ce rapport est seulement disponible en anglais.

Recommandations:

A. Recommandations touchant la prestation de services

- ✓ Offrir aux membres du personnel une formation sur l'inclusion pour mieux les sensibiliser aux stéréotypes et aux notions préconçues sur l'apparence de 'l'itinérance chez les jeunes'.
- ✓ Appliquer la sensibilisation ciblée pour veiller à ce que les jeunes qui ont besoin de services sachent où les trouver (p. ex., les nouveaux venus qui ne se perçoivent peut-être pas comme des itinérants même lorsqu'ils n'ont pas de lieu stable où se loger).
- ✓ Organiser des campagnes publiques de sensibilisation et de mobilisation pour remplacer les perceptions publiques au sujet de l'itinérance et des itinérants.

B. Recommandations stratégiques et législatives

- ✓ Élaborer des méthodes stratégiques qui donnent suite aux causes à la fois multiples et complexes de l'itinérance (p. ex., les stratégies de réduction de la pauvreté, le logement abordable, l'égalité des sexes) et éliminer les réponses individuelles et axées sur les crises.
- ✓ Intégrer les recommandations de la Commission de la vérité et de la réconciliation afin de tenir compte des répercussions intergénérationnelles du colonialisme, dans le cadre des politiques visant à éliminer l'itinérance chez les jeunes.
- ✓ Porter attention à la façon dont les politiques et les mesures législatives pourraient accidentellement ne favoriser qu'un sous-ensemble des jeunes itinérants et négliger les autres.

Figure 13: Séance plénière sur la construction et la déconstruction de l'itinérance chez les jeunes, avec Larissa Silver, Cheyanne Ratnam, Tiffany Rose et M. David Farrugia. .

2. Approches des droits de la personne et modèles de prestation de services

Contexte

En 2016, la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit au logement a mis au défi les gouvernements de la planète de faire de l'élimination de l'itinérance leur priorité absolue en matière de droits de la personne, en accordant une attention particulière aux jeunes. En répondant à cet appel à l'action et en reconnaissant le droit fondamental et légal de tous les jeunes de s'affranchir de l'itinérance et d'avoir accès à un logement décent, les participants à la consultation de Vers un chez-soi Canada ont indiqué que les approches en matière de droits de la personne constituent une composante nécessaire de la réponse de l'Ontario à l'itinérance chez les jeunes. L'adoption de cadres axés sur les droits dans la recherche, les politiques et la prestation de services a été soulignée par les conférenciers dans chacune des réunions plénières d'ouverture et de clôture, et elle représente un thème récurrent dans les séances en petits groupes, les ateliers et les discussions de groupe axées sur la prévention, les systèmes et les stratégies de prestation de services pour réduire l'itinérance chez les jeunes dans toutes les collectivités du Canada. L'équipe chargée de la planification du volet jeunesse de la conférence a accordé la priorité à un atelier traitant de la connaissance et de l'application des droits juridiques et des locataires dans le cadre du volet jeunesse.

Les sections qui suivent soulignent pourquoi l'itinérance est un enjeu relatif aux droits de la personne et elles énoncent certaines pratiques d'intégration des travaux dans les cadres fondés sur les droits.

Leçons apprises

1. *L'itinérance chez les jeunes est un enjeu relatif aux droits de la personne*

Les jeunes qui vivent l'itinérance sont plus à risque de souffrir d'un traumatisme et ils sont excessivement ciblés par la police et les lois visant à sanctionner l'itinérance. Ils sont bien plus susceptibles d'être victimes de violence physique, d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle, et bien peu susceptibles de recevoir aide et soutien lorsqu'ils sont agressés. Les jeunes autochtones, les Inuits, les LGBTQ2S+, les jeunes racialisés et les nouveaux arrivants sont surreprésentés dans les statistiques sur l'itinérance. Ils peuvent être doublement ou triplement marginalisés, non seulement parce qu'ils sont itinérants, mais aussi en raison du racisme, de l'homophobie et de la transphobie.

> "Les droits peuvent être considérés comme des ambitions, mais ils doivent également être fonctionnels et applicables. "
>
> – Mary Birdsell,
> Justice For Children and Youth

2. *Les solutions à l'itinérance chez les jeunes exigent des cadres fondés sur des droits*

Lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la recherche de solutions à l'itinérance chez les jeunes, qu'il s'agisse d'une intervention immédiate ou de stratégies de prévention, il est essentiel que les divers secteurs fondent leurs travaux sur des cadres axés sur les droits. En adoptant des méthodes fondées sur les droits de la personne en matière d'itinérance, nous sommes bien plus en mesure de tenir dûment compte du degré auquel tous les ordres de gouvernement, et la plupart de leurs ministères, ont un rôle à jouer dans la mise en place des conditions qui poussent les gens à l'itinérance.

3. *Le logement comme droit de la personne nécessite la déstigmatisation de l'itinérance*

Pour faire en sorte que les cadres fondés sur des droits passent d'objectifs ambitieux à réalités fonctionnelles et applicables, nous avons l'obligation de recadrer la perception du public à l'égard des itinérants comme des personnes irresponsables et immorales pour qu'ils soient considérés comme des personnes qui méritent tout autant la dignité et les droits.

Pratiques prometteuses:

I. Mesures législatives pour une aide aux jeunes à risque et en itinérance à l'échelle locale, provinciale et fédérale

Le Canada a accusé un retard sur bien des pays pour ce qui est d'accorder la priorité à une loi sur l'itinérance. Des lois promulguées par le pays de Galles et l'Irlande, par exemple, précisent que les autorités locales, appuyées par les ordres supérieurs de gouvernement, ont l'obligation de fournir de l'information et de l'aide aux personnes à risque de devenir itinérantes. La Finlande a sensiblement réduit l'itinérance en faisant porter son action sur le droit au logement en tant que droit de la personne. L'adoption de mesures législatives semblables au Canada permettrait d'établir l'accès au logement sûr et adéquat dans un cadre législatif à tous les niveaux de l'administration publique et de fournir des fonds pour permettre aux collectivités locales de concevoir, d'appliquer et de fournir les services nécessaires.

Parmi les principaux exemples de mesures législatives qui traitent l'itinérance comme un enjeu de droits de la personne, mentionnons:

- *la Housing* Act (pays de Galles), 2014 : Cette loi réglemente le logement locatif privé, elle énonce les obligations des dirigeants en contact avec les jeunes itinérants, et elle précise les normes de logement social décent, sûr et accessible.
- *la Homeless Preventative* Strategy (Irlande), 2002 : Cette stratégie nationale insiste sur l'accès au logement pour les personnes quittant les soins, notamment les familles d'accueil, les établissements de soins de santé mentale et les établissements correctionnels.

II. Le logement à titre de modèle de formation fondé sur les droits de la personne

Pour intégrer des méthodes fondées sur les droits en matière d'itinérance chez les jeunes, tous les intervenants des divers secteurs de cette forme d'itinérance, à partir des décideurs jusqu'aux jeunes eux-mêmes, en passant par les fournisseurs de services de première ligne, doivent être informés des perspectives touchant les droits de la personne afférentes au logement. Tous les ordres de gouvernement, les organismes de services destinés aux jeunes et les institutions publiques devraient recourir à du personnel pour exécuter des programmes de formation en logement à titre de droit de la personne. Une telle mesure permettrait de remplacer la perception de l'itinérance chez les jeunes comme une déviance, une pathologie et un échec personnel par une meilleure compréhension qui reconnaît la dignité et la capacité de tous les jeunes.

Exemple marquant du logement à titre de modèle de formation fondé sur les droits de la personne :
Canada sans pauvreté et Vers un chez-soi Ottawa ont présenté le programme 'Flipping the Script: Young People Leading Service Providers in Human Rights Based Service Delivery ' à la conférence CUT. Pour faire progresser le logement à titre de droit de la personne pour les jeunes, Canada sans pauvreté et Vers un chez-soi Ottawa ont élaboré un programme de droits économiques et sociaux en vertu duquel les jeunes reçoivent un aperçu d'une perspective des droits de la personne en matière de logement, bénéficient d'une formation au sujet de l'application pratique de ce cadre, et guident le personnel d'organismes communautaires et de services gouvernementaux chargés de fournir de la formation au sujet de la mise en valeur du logement dans le cadre d'une politique fondée sur les droits de la personne et de la prestation de services.

III. Rapport et suivi des progrès en matière de logement à titre de droit de la personne

Pour garantir la reddition de comptes, les gouvernements et d'autres intervenants de premier plan chargés de mettre en œuvre la politique, les lois et les programmes sur les droits doivent faire rapport sur les objectifs et les valeurs de référence, faire la preuve de la capacité financière dans les budgets et maintenir des processus transparents. Des mécanismes de surveillance internes et externes devraient être mis au point afin d'examiner des stratégies et de mobiliser des intervenants, notamment les jeunes itinérants ou à risque d'itinerance.

Recommandations :

Le droit de tous les jeunes de s'affranchir de l'itinérance doit être reconnu par la loi et les institutions doivent faire appliquer à tous les jeunes, à titre de détenteurs de droits, l'obligation redditionnelle de tous les ordres de gouvernement et d'autres secteurs, y compris le système de justice pénale, le secteur privé, les services sociaux et les institutions publiques. Pour actualiser cette obligation, nous recommandons l'adoption des pratiques qui suivent, dont la mise en œuvre de modèles de formation sur les droits de la personne, la défense du droit de modifier des perceptions publiques de l'itinérance, et une politique qui tient compte des obligations des administrations locales et des gouvernements provinciaux et fédéral sur le plan de l'offre de logement fondée sur les droits de la personne.

Figure 14: Madame Cath Larkins, de la University of Central Lancashire, discute du modèle gallois de soins préventifs destinés aux jeunes à risque d'itinérance, et de la mobilisation significative des jeunes.

A. Recommandations portant sur la prestation de services

- ✓ Offrir aux membres du personnel une formation sur les cadres axés sur les droits de la personne en matière d'itinérance chez les jeunes, de même que des modèles de prestation et des stratégies d'exécution
- ✓ Presser le gouvernement d'adopter des lois, des politiques, des programmes et des services communautaires pour garantir le respect du droit légal de tous les jeunes au logement décent
- ✓ Organiser des campagnes publiques de sensibilisation et de mobilisation pour modifier la perception du public au sujet de l'itinérance chez les jeunes et des itinérants
- ✓ Établir des mécanismes internes et externes pour mesurer et suivre la progression vers le respect du droit des jeunes au logement

B. Recommandations concernant les lois et politiques

- ✓ Désigner le logement comme responsabilité légale de l'État, des institutions publiques et des administrations locales
- ✓ Modifier les lois et politiques actuelles qui perpétuent la stigmatisation des itinérants ou qui les criminalisent pour la satisfaction des besoins de base (p. ex., se nourrir et dormir)
- ✓ Établir des mécanismes institutionnels de surveillance et de mise en œuvre des droits économiques et sociaux
- ✓ Mettre en place des instances (p. ex., des tribunaux judiciaires et administratifs et des défenseurs du citoyen) chargés d'examiner les plaintes et d'aider les victimes de violation des droits de la personne à obtenir réparation

3. Cadres de prévention pour l'élimination de l'itinérance chez les jeunes

Contexte

Selon l'Observatoire canadien sur l'itinérance, la prévention de l'itinérance comprend des politiques, des pratiques et des interventions qui réduisent la probabilité qu'une personne devienne itinérante. La prévention de l'itinérance s'entend également de l'offre des ressources et des mesures de soutien nécessaires aux itinérants afin de stabiliser leur logement, de faciliter leur intégration et leur inclusion sociale, et éventuellement de réduire le risque de récurrence de l'itinérance.

Les méthodes axées sur la prévention de l'itinérance chez les jeunes, plutôt que les interventions d'urgence, constituent un thème souvent mentionné dans le cadre des séances plénières, des séances en petits groupes et des discussions animées au cours de la conférence. Les collectivités à la grandeur du Canada reconnaissent que nous ne devons pas simplement gérer le problème de l'itinérance chez les jeunes au moyen d'interventions de crise et de refuges d'urgence. Même si les collectivités ont adopté le principe de l'aide aux itinérants chroniques afin d'éliminer l'itinérance, jusqu'à présent peu d'attention a été accordée à la façon de prévenir ce problème.

Les présentateurs de stratégies de prévention s'entendent pour déclarer que bien qu'il soit beaucoup plus facile, plus économique et moins dommageable de prévenir l'itinérance chez les jeunes avant qu'elle se concrétise, le secteur de la lutte à l'itinérance ne peut l'empêcher à lui seul. Les ministères de la santé, de l'éducation, de la protection de la jeunesse, de la justice pénale, du logement, et de l'emploi et de la formation ont également un rôle à jouer à cet égard.

Mike Bulthuis @mikebulthuis 22 février
Quelle sera la suite? @TOAdamVaughan nous rappelle que nous devons insister sur les solutions permanentes de prévention de #l'itinérance chez les jeunes. @CominUpTogether #onpoli #cdnpoli #youth

Figure 15: Séance plénière sur la prévention avec Corinne Sauvé, M. Stephen Gaetz, Melanie Redman et Mike Lethby.

Leçons apprises

À la dernière séance plénière matinale, les représentants de Vers un chez-soi Canada, de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et de l'organisme The RAFT ont présenté aux participants un cadre conceptuel de prévention de l'itinérance chez les jeunes et ils ont proposé des stratégies pratiques de prévention pour les collectivités de toutes tailles. Des séances en petits groupes au cours de la conférence ont également permis de partager des leçons à partir d'autres stratégies axées sur la prévention, notamment le Projet en amont, un programme de prévention en milieu scolaire mis au point en collaboration avec Chez toit , l'Observatoire canadien sur l'itinérance et Vers un chez-soi Canada et qui cerne les jeunes à risque avant qu'ils deviennent itinérants et qui les relie à des services. Trois idées importantes ont été dégagées au sujet de la prévention : le besoin d'interventions proactives et non réactives; la coordination de mesures institutionnelles; et le changement structurel et systémique.

"La raison principale, c'est que nous attendons trop longtemps pour"

- M. Stephen Gaetz,
Observatoire canadien de l'itinérance | Le Rond-point de l'itinérance

1. *Des interventions proactives peuvent prévenir l'itinérance chez les jeunes*
   Nous attendons trop longtemps avant d'intervenir lorsqu'un jeune est à risque de devenir itinérant ou d'être confronté à l'itinérance. Lorsque nos interventions en matière d'itinérance chez les jeunes sont principalement réactives, nous condamnons les jeunes à des difficultés et à des situations traumatisantes. L'intervention proactive en matière d'itinérance chez les jeunes signifie la priorisation de politiques et de programmes de prévention dans les systèmes d'éducation, de protection de la jeunesse et de justice pénale.

2. *La prévention exige la coordination dans plusieurs institutions de divers niveaux*
   Tous les ordres de gouvernement doivent prendre part à la prévention coordonnée de l'itinérance chez les jeunes et ce, dans divers ministères et institutions, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de la jeunesse, de la justice pénale, du logement, de l'emploi et de la formation. Les jeunes peuvent facilement échapper au système si des problèmes surviennent dans des institutions de différents niveaux et si celles-ci ne peuvent offrir le soutien dont les jeunes ont besoin pour éviter l'itinérance.

3. *La prévention de l'itinérance chez les jeunes exige un changement structurel et systémique*
   La prévention de l'itinérance signifie la prise en compte de facteurs structurels qui portent atteinte à la stabilité du logement et à l'inclusion, et à la réparation des vecteurs institutionnels et systémiques qui contribuent à l'itinérance. Trop de jeunes Canadiens sont confrontés à d'importants obstacles à l'accès et au maintien du logement, notamment la pauvreté familiale et le racisme systémique, l'homophobie et la transphobie.

Pratiques prometteuses:

I. *Énoncer les obligations, les buts et les objectifs en matière de prévention à plusieurs niveaux*
La compréhension des risques et des causes de l'itinérance représente un point de départ pour envisager en quoi les lois, politiques et pratiques peuvent contribuer à la prévention de l'itinérance. Pour ce faire, les niveaux supérieurs des gouvernements doivent harmoniser leurs obligations, buts et objectifs en matière de prestation de services, leurs lois et leurs politiques sur l'itinérance dans un cadre de prévention. L'approche énoncée dans un document publié récemment, intitulé A New Direction: A Framework for Homelessness Prevention (2017), exige que les obligations, buts et objectifs portent sur les catégories non discrètes de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. En priorisant ces stratégies de prévention, il est possible de faire des progrès dans l'examen des facteurs individuels, relationnels, institutionnels, structurels et sociaux qui produisent et maintiennent l'itinérance chez les jeunes.

Prévention primaire	Facteurs et systèmes structurels qui engendrent l'itinérance Exemples: Construire et conserver un parc immobilier abordable, élaborer des stratégies de réduction de la pauvreté et une politique antidiscriminatoire.
Prévention secondaire	Garantir une transition efficace des institutions publiques (soins de santé mentale, protection de la jeunesse et système correctionnel) à des logements sûrs et abordables Exemples: Évaluations coordonnées, stratégies de contournement des refuges, médiation entre propriétaires et locataires.
Prévention tertiaire	Appui des jeunes pour leur permettre de quitter rapidement et de conserver leur logement Exemples: Logement d'abord; Programmes de réduction des méfaits.

II. *Prévoir des politiques et offrir du financement pour appuyer les collectivités locales dans le cadre de la prévention*
Même si l'application communautaire de bon nombre de mesures de soutien de la prévention est nécessaire pour satisfaire les besoins locaux, il est impossible d'en tirer des bénéfices sans un investissement et un cadre stratégique adéquats pour appuyer ces travaux. Pour soutenir les collectivités qui offrent des services, tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) doivent établir une politique et fournir des fonds pour appuyer l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies de prévention. Par exemple, les politiques et les fonds doivent privilégier la construction de logements abordables subventionnés plutôt que de nouveaux refuges d'urgence.

III. *Définir des interventions intégrées entre les divers ordres de gouvernement*
À titre de problème 'stratégique fusionnel' l'itinérance touche bon nombre des obligations des gouvernements de plus haut niveau, notamment les soins de santé, le logement, les services correctionnels et la justice pénale, les mesures de soutien et services à l'enfance et aux familles, le soutien du revenu, l'éducation, l'emploi et la formation. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent jouer un rôle de premier plan pour mobiliser les services publics et privés réguliers et les institutions pour prévenir l'itinérance chez les jeunes. Les fournisseurs de services réguliers doivent nécessairement participer à ce système intégré pour que la prévention soit efficace.

"Les preuves fournies par les secteurs économiques, sociaux et de la santé sont sans équivoque: l'accès universel au logement est une mesure de prévention rentable, progressive sur le plan social et favorable à la santé."

– Mme Naomi Nichols, Université McGill

Recommandations:

La réponse du Canada en matière d'itinérance demeure centrée sur les services d'urgence, y compris les refuges, les programmes de jour, les services ciblés et le système de justice pénale. Bien que ces services soient essentiels, nous devons faire correspondre nos travaux de recherche, nos services et nos programmes stratégiques sur les buts, objectifs et obligations en matière de prévention pour veiller à ce que tous les jeunes aient accès à un logement sûr et abordable. En outre, tous les ordres de gouvernement doivent s'engager à établir des volets de financement et à mettre au point des cadres législatifs et stratégiques qui tiennent compte de l'itinérance en travaillant 'en amont'.

> **Katherine Morin** @Katherinecmorin février 22
> Nous attendons trop longtemps pour aider. Point à la ligne. Nous devons prévenir l'itinérance plutôt que d'aider les itinérants mal logés ou qui sont en situation de logement précaire. #upstream une approche en amont est nécessaire pour la prévention @ComingUpTogether

A. Recommandations touchant la prestation de services

- ✓ Collaborer avec les partenaires de la collectivité, les organismes de financement et les trois ordres de gouvernement pour garantir le financement et le soutien des interventions axées sur la prévention, de façon à ce que les services ne se composent plus exclusivement d'interventions d'urgence.
- ✓ Établir des ententes de collaboration à l'intérieur et à l'extérieur des secteurs du logement et de l'itinérance (p. ex., en éducation, en justice pénale, en familles d'accueil) afin de mettre au point des interventions « en amont » dans le domaine de l'itinérance chez les jeunes qui réduisent le recours aux interventions d'urgence.
- ✓ Élaborer des programmes entre homologues dans le domaine de la prévention (p. ex., réduction des méfaits, logement d'abord, partenariats collectivité-éducation).

B. Recommandations relatives aux lois et politiques

Il existe des programmes de prévention dans un certain nombre de collectivités, mais ils sont rarement pris en compte de façon spécifique dans les lois et politiques fédérales et provinciales. Nous proposons que les lois et politiques gouvernementales:

- ✓ prévoient un logement pour les jeunes qui sortent de prison ou de centre de détention pour jeunes, du système de protection de l'enfance, de l'hôpital et d'un centre de traitement en santé mentale et en toxicomanies
- ✓ ordonnent l'accès au logement abordable, sûr et stable pour tous les jeunes
- ✓ établissent des stratégies de réduction de la pauvreté aux échelons fédéral, provincial et municipal
- ✓ élaborent des politiques de logement non discriminatoires qui donnent un accès égal à tous les jeunes, quels que soient leur capacité, leur nationalité, leur race, leur orientation sexuelle, leur identité sexuelle, leurs toxicomanies ou leur dossier judiciaire
- ✓ établissent des lois sur les locataires afin de protéger les jeunes vulnérables contre l'expulsion

> **AbeOudshoorn** @AbeOudshoorn 21 février
> "les meilleures politiques pour éliminer l'itinérance ne portent pas uniquement sur l'itinérance." David Farrugia. Bonne réflexion sur la réflexion en amont à #2018CUT @ComingUpTogether

4. Mobilisation significative des jeunes

Contexte

Les jeunes qui vivent l'itinérance sont fréquemment confrontés à l'exclusion sociale et ils ont peu d'occasions de participer de façon significative aux décisions qui les touchent ou à la recherche à leur sujet. Les obstacles à leur inclusion comprennent les conditions et processus structurels enracinés dans le déséquilibre du pouvoir, la stigmatisation, les stéréotypes et les mythes au sujet de l'itinérance; et l'insuffisance des ressources (p. ex., le logement, le revenu, les transports) et(ou) les occasions de participer aux politiques et programmes d'une manière significative pour eux. Pour veiller à ce que les jeunes tirent profit des politiques et programmes fondés sur des preuves à tous les niveaux, leur participation active et significative à la prestation de services, aux lois et aux politiques est d'importance capitale.

Leçons apprises

Du point de vue des droits de la personne, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE) reconnaît le droit d'un enfant ou d'un jeune d'exprimer son point de vue, de se faire entendre et d'obtenir que son opinion soit dûment prise en considération conformément à son âge et à sa maturité. Il est essentiel d'assurer la participation significative des jeunes. La création d'une stratégie de mobilisation des jeunes au tout début du processus s'entend de la mobilisation des jeunes à partir de la planification jusqu'à la mise en œuvre. Puisqu'ils sont les véritables experts de leurs expériences, besoins et interactions avec les organisations et les systèmes, les jeunes ont des points de vue exclusifs sur des enjeux, ils ont une capacité novatrice de résoudre des problèmes et ils peuvent poser des questions pointues. La mobilisation des jeunes suscitera des décisions mieux adaptées et adéquates pour satisfaire leurs besoins et faire la preuve que le point de vue des jeunes est important.

1. *Les jeunes sont les experts au sujet des politiques et des services qui les touchent*

   Les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prestation de services et les politiques pertinentes pour leurs collectivités et leur avenir, tant comme cibles que comme opérateurs à l'étape de la mise en œuvre. La participation des jeunes possédant l'expérience de l'itinérance—à titre de collaborateurs, de membres d'équipe, de leaders et de décideurs—pour traiter les enjeux courant qui les concernent offre une vaste gamme d'avantages, tant pour les jeunes que pour leurs collectivités. Ces avantages ont trait à une meilleure interconnexion entre les collectivités et à la sensibilisation sociale des individus à une participation améliorée aux décisions relatives à la prestation de services et aux politiques.

2. *La mobilisation de la collectivité envers les jeunes optimise les répercussions positives*

   La mobilisation de la collectivité passe de séances de mobilisation générale ouverte avec des jeunes à des partenariats dans le processus complet d'élaboration des politiques. Les circuits de mobilisation comprennent les conseils de la jeunesse dans les collectivités locales de même qu'à l'échelle nationale. Parmi les avantages de la mobilisation communautaire, mentionnons la remise en question de la stigmatisation des itinérants, le renforcement de la crédibilité des institutions gouvernementales, l'optimisation de l'effet positif des politiques et des programmes sur les plus durement touchés, et l'encouragement de la participation des jeunes et la prise de décisions.

3. *La mobilisation des jeunes peut susciter leur habilitation*

   L'établissement d'un lieu de rassemblement pour permettre aux jeunes de partager leurs points de vue et leur expérience au chapitre de la prise de décisions amplifie leur voix et démontre que leurs opinions et leurs connaissances sont importantes. En considérant les jeunes comme les experts qui dirigent la recherche, les politiques et les programmes, nous pouvons catalyser l'énergie et la motivation nécessaires pour concrétiser le changement social.

Elisa Traficante @Elisa_RtR 20 février
Charlotte a indiqué qu'elle s'est enfin sentie égale lorsqu'elle a travaillé avec @Kennelly_jackie et l'équipe @awayhomeottawa à titre d'agente de liaison à la recherche @2018CUT

"Ce ne sont pas les particularités d'une politique sociale qui importent le plus, mais bien la relation entre ceux qui influencent la politique et ceux qui sont influencés par elle."
–Mme. Naomi Nichols,
citant Paul Burstein, 2018

Pratiques prometteuses :

I. *Respecter les jeunes à titre d'experts du principe 'Rien sur nous sans nous '*

Il est important que non seulement les jeunes participent à la planification communautaire, mais que les personnes qui détiennent le pouvoir apportent des changements et qu'ils écoutent ce que les jeunes ont à dire. À la séance sur la mobilisation dans le cadre de la SPLI, les jeunes participants ont fait remarquer que trop souvent, les gens entendent ce qu'ils veulent entendre ou s'attendent à entendre, et ils se désintéressent ensuite de la partie importante du point de vue des jeunes. Il est essentiel que les représentants et les chercheurs du milieu des politiques démontrent qu'ils sont vraiment intéressés et qu'ils portent attention à ce que l'on dit. Cela signifie notamment écouter ce que les jeunes ont à dire sur ce qui ne va pas et tenir compte de leurs suggestions pour mieux les mobiliser.

Exemple clé de programmes entre pairs qui respectent l'expertise des jeunes : le programme Satellite Peer Outreach Training (SPOT). Eva's Satellite, un refuge de 33 lits pour jeunes de 16 à 24 ans à Toronto, jumelle les services d'un refuge et de réduction des méfaits, les conseils, la gestion de cas, les services de logement et les programmes récréatifs. La philosophie qui sous-tend ce programme veut que la participation des pairs améliore la mobilisation et enrichisse le programme grâce à des idées nouvelles.

II. *Fixer des objectifs significatifs définis par les jeunes*

Lorsque des secteurs différents se mobilisent avec des jeunes, trop souvent ils ne tiennent pas compte des questions que ceux-ci veulent aborder. Les partenariats entre des organisations et les jeunes avec lesquels ils œuvrent rapprochent leurs propres intérêts des objectifs des jeunes. La mobilisation significative des jeunes exige que les organisations collaborent avec eux pour déterminer leurs objectifs et leur fournir les ressources, les outils et la formation dont ils ont besoin pour atteindre ces objectifs.

Hamilton Street Youth Planning Collaborative (SYPC) rassemble les directeurs de services à la jeunesse, des travailleurs de première ligne et des jeunes ayant vécu dans le milieu de l'itinérance et des sans-abri pour fournir un système coordonné de mesures de soutien pour les jeunes itinérants ou à risque de le devenir. Les membres du comité de leadership de la jeunesse sont consultés à titre de principaux informateurs et ils reçoivent des services de formation et de perfectionnement professionnel, de même que des ressources pour déterminer et atteindre leurs objectifs.

III. *Rencontrer les jeunes sur leur terrain*

Il est de notre ressort de concevoir des occasions de mobilisation là où se trouvent actuellement les jeunes, et non où ils souhaitent être à l'avenir. Il s'agit d'élaborer une politique jeunesse de concert avec les jeunes afin d'orienter les priorités et les actions des organisations, des organismes et des institutions. Par exemple, plutôt que d'exiger la représentation des jeunes dans des organes directeurs (p. ex., des conseils d'administration, des comités de direction, des comités de gestion), il conviendrait d'organiser des réunions annuellesou des séances de mobilisation entre les organes directeurs et les jeunes qu'ils desservent.

Exemple type de rencontres de jeunes là où ils se trouvent : le conseil d'administration de Choices for Youth, organisme sans but lucratif qui appuie les jeunes itinérants et à risque de le devenir à Terre-Neuve-et-Labrador, rencontre deux fois par année son Youth Leadership Council composé de jeunes aux expériences de vie et antécédents divers.

Recommandations:

À la conférence CUT, les jeunes ont démontré leur intérêt, leurs aptitudes et leur capacité d'être des agents de changement positif qui peuvent résoudre les problèmes émergents auxquels nous serons confrontés sur la scène nationale et internationale. Les contributeurs de la conférence ont également souligné le potentiel des jeunes en matière de leadership pour éliminer et prévenir l'itinérance chez les jeunes à l'échelle locale et nationale. La mobilisation significative des jeunes, qui exige que les jeunes ayant vécu l'itinérance participent aux décisions qui les concernent, notamment au chapitre de la conception, de la mise en œuvre et de la surveillance des interventions, est essentielle. Non seulement cette démarche aidera-t-elle les jeunes à développer leur plein potentiel de chefs de file et d'agents de changement positif dans le monde, mais il s'agit d'une stratégie nécessaire pour éliminer et prévenir l'itinérance chez les jeunes.

Arisha Khan @arisha_khan1 20 février
Impressionnée et abasourdie par le Programme @evasinitiatives SPOT (Satellite Peer Outreach Training) et tout ce qu'il fait, bien qu'il soit le *seul* centre de réduction des méfaits pour les jeunes à Toronto. #2018CUT –at University of Ottawa | Université d'Ottawa - uOttawa

Figure 16: Aya Fawzi, étudiante aux études supérieures en design à l'Université Carleton, et membre de l'équipe de planification du volet jeunesse à la conférence CUT, discute des stratégies de mobilisation significative des jeunes

A. Recommandations relatives à la prestation de services

- ✓ Collaborer avec les jeunes pour déterminer les objectifs et les appuyer pour leur permettre d'atteindre ces objectifs
- ✓ Consulter les jeunes à titre d'éducateurs, de conseillers, d'informateurs et de défenseurs
- ✓ Créer des projets et des occasions de mobilisation à plus long terme qui permettent de développer des relations entre les organisations et les jeunes. Si cette démarche n'est pas possible, rechercher des groupes en place dans les collectivités avant d'établir des processus de consultation et de mobilisation
- ✓ Fournir des ressources aux jeunes (billets d'autobus, nourriture) et leur offrir un dédommagement monétaire pour leur temps et leur contribution
- ✓ Mettre sur pied des conseils de leadership pour garantir l'inclusion des jeunes et leur mobilisation dans tous les processus qui les touchent
- ✓ Reconnaître et récompenser l'expertise en fournissant aux jeunes une attestation de leur participation aux séances de planification communautaire et de mobilisation
- ✓ Offrir des ateliers de formation et de perfectionnement professionnel dans le cadre des séances de planification communautaire et de mobilisation
- ✓ Adopter une politique positive pour les jeunes qui oriente les priorités et les actions de collaboration avec les jeunes
- ✓ Utiliser des modèles de coprésidence et de coanimation d'ateliers, d'activités de formation et de séances de planification et de mobilisation

B. Recommandations relatives aux lois et politiques

- ✓ Élaborer des politiques nationales qui garantissent la participation des jeunes au développement socio-économique
- ✓ Mobiliser les jeunes par la sensibilisation, la défense et l'intégration des enjeux des jeunes dans tous les aspects de la planification des activités liées à l'itinérance
- ✓ Établir des systèmes structurés de délégation des jeunes qui comprennent et incitent les jeunes à souscrire de façon significative aux processus gouvernementaux de participation et de prise de décisions

"Lorsque vous établissez un lien précis entre les objectifs des jeunes et les politiques, le processus devient vraiment efficace."

– Sheldon Pollett, Choices For Youth (Terre-Neuve)

Ouvrages cités:

Aizer, Anna et Joseph J. Doyle. 2013. *Juvenile Incarceration, Human Capital and Future Crime: Evidence from Randomly-Assigned Judges.* Document de travail 19102, National Bureau of Economic Research, 2013, http://www.nber.org/papers/w19102.

Antoniades, Margarita et Valerie Tarasuk. *A Survey of Food Problems Experienced by Toronto Street Youth*, dans Revue canadienne de santé publique, vol. 89, no 6, 1998, p. 371.

Baron, Stephen W. *Street Youth Violence And Victimization. Trauma, Violence & Abuse*, vol. 4, no 1, 2003, pp. 22–44, DOI :10.1177/1524838002238944.

Boivin, Jean-François, Élise Roy, Nancy Haley et Guillaume Galbaud du Fort. *The Health of Street Youth: A Canadian Perspective,* dans Revue canadienne de santé publique, 2005.

Cloke, Paul, Paul Milbourne et Rebekah Widdowfield. *Making the Homeless Count? Enumerating Rough Sleepers and the Distortion of Homelessness,* dans Policy & Politics, vol. 29, no 3, 2001, pp. 259–279. DOI :10.1332/0305573012501341

DeMatteo, Dale, Carol Major, Barbara Block, Randall Coates, Margaret Fearon, Eudice Goldberg, Susan M. King, Margaret Millson, Michael O'Shaughnessy et Stanley E. Read. *Toronto Street Youth and HIV/AIDS: Prevalence, Demographics, and Risks*, dans *Journal of Adolescent Health,* vol. 25, no 5, 1999, pp. 358–366.DOI :10.1016/S1054-139X(99)00059-2.

Gaetz, Stephen. *The Real Cost of Homelessness: Can We Save Money by Doing the Right Thing?,* Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press, 2012

Gaetz, Stephen et Melanie Redman. *Federal Investment in Youth Homelessness: Comparing Canada and the United States and a Proposal for Reinvestment,* Observatoire canadien sur l'itinérance, Toronto, 2016.

Gaetz, Stephen, Erin Dej, Tim Richter et Melanie Redman. *The State of Homelessness in Canada*, 2016, Toronto, The Homeless Hub Press.

John Howard Society of BC. *Fact Sheet: Youth and Crime*, Vancouver (C.-B.), John Howard Society of British Columbia. 2013 http://www.johnhowardbc.ca/images/jhsbc-factsheet-youth-crime.pdf.

Karabanow, Jeff et Ted Naylor. *Pathways Towards Stability: Young People's Transitions off of the Street,* dans Youth Homelessness in Canada: Implications for Policy and Practice, sous la direction de Stephen Gaetz, Bill O'Grady, Kristy Buccieri, Jeff Karabanow Allyson Marsolais. Toronto, : Canadian Homelessness Research Network Press, 2013

Kennelly, Jacqueline. 2011. *Policing Young People As Citizens-In-Waiting,* The British Journal of Criminology, vol. 51, no 2, 2011, pp. 336–354.

Kennelly, Jacqueline. *You're Making Our City Look Bad': Olympic Security, Neoliberal Urbanization, and Homeless Youth*, dans Ethnography, vol. 16, no 1, 2015, pp. 3–24. DOI : 10.1177/1466138113513526, 2015.